

Le projet de loi des députés Verts, « Réduire l'empreinte écologique de la France », à l'Assemblée nationale le 20 janvier

Un communiqué des députés Verts

jeudi 15 janvier 2009

Les députés verts ont tenu le 14 janvier une conférence de presse, en présence de l'association WWF, pour présenter cette proposition de loi qui vise à instituer "l'empreinte écologique" comme outil officiel de mesure et d'évaluation des politiques publiques.

« Lors du projet de loi Grenelle 1, les députés Verts et l'Alliance pour la planète avaient relevé des lacunes et notamment l'absence d'un outil d'évaluation fiable et lisible des politiques publiques de protection de l'environnement tel que l'empreinte écologique.

C'est pourquoi, à la veille du débat parlementaire sur le projet de loi Grenelle 2, nous demandons la mise en place d'un nouvel outil d'évaluation des politiques publiques prenant en compte le capital écologique de la Terre.

L'empreinte écologique est un instrument qui permet de mesurer la surface de terre nécessaire pour produire tout ce que nous consommons et absorber nos déchets. L'empreinte de l'humanité a pour la première fois dépassé la biocapacité totale de la Terre en 1980.

Différentes études internationales, notamment au niveau de l'Union européenne, tendent à désigner l'empreinte écologique comme étant le meilleur outil capable d'évaluer l'utilisation de notre capital écologique à ce jour.

En France, le WWF soutient depuis de nombreuses années le développement de l'utilisation de l'empreinte écologique comme indicateur de la performance des politiques publiques et un certain nombre d'entreprises et de collectivités commencent à l'utiliser. »

Pour consulter la proposition de loi :

- <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion1369.asp>

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Grenelle](#)
- Notre article sur [L'empreinte écologique](#)